

2018

### Repenser le Genre face à la modernité

Soumaya BELHABIB

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Université Ibn Tofail - Kénitra Maroc,  
soumayabelhabib@hotmail.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Family, Life Course, and Society Commons](#), [Law and Society Commons](#), and the [Other Languages, Societies, and Cultures Commons](#)

#### Recommended Citation

BELHABIB, Soumaya (2018) "Repenser le Genre face à la modernité," *Dirassat*: Vol. 20 : No. 21 , Article 4.  
Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol20/iss21/4>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact [rakan@aar.edu.jo](mailto:rakan@aar.edu.jo), [marah@aar.edu.jo](mailto:marah@aar.edu.jo), [u.murad@aar.edu.jo](mailto:u.murad@aar.edu.jo).

## Repenser le Genre face à la modernité

**Soumaya BELHABIB**

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Ibn Tofail - Kénitra

soumayabelhabib@hotmail.com

Au XXI<sup>ème</sup> siècle, le féminisme reste toujours ce projet politique d'envergure qui cherche à établir un monde où femmes et hommes seraient égaux en dignité et en droits, et où ces droits seraient appliqués. Il est porté par un désir de justice et par la ferme conviction que l'humanité est mixte et qu'à ce titre aucune discrimination ne doit être permise entre ses deux pôles, à savoir le masculin et le féminin. Le féminisme représente ainsi une force de changement social qui remet en cause non seulement les lois et les mentalités mais aussi les structures qui produisent et pérennisent l'oppression des femmes. Il s'inscrit dans un processus de démarche volontaire lucide qui refuse la culture de résignation et l'ordre machiste établi.

Le concept du Genre ou 'Gender' est l'un des outils majeurs que le féminisme utilise dans le cadre de ce processus réfléchi où il s'agit d'analyser, de comparer, de comprendre et de remettre en cause toutes les valeurs et les données qui contribuent, d'une manière ou d'une autre, à l'infériorisation des femmes. Nous tenterons, dans un premier temps, de définir le concept genre par rapport à ce qui fait le féminin et le masculin et de voir comment la perception et l'interprétation de ces notions contribuent à cautionner un grand nombre d'inégalités au sein de notre société. Ces représentations étant d'ordre culturelles, elles sont propices aux changements, notamment quand elles doivent composer avec les nouvelles valeurs de la modernité et les spécificités socioculturelles des individus. Il s'agira également de voir comment le processus de développement et de démocratisation en cours, place les femmes au Maroc dans une position de tiraillement permanent entre sauvegarder les valeurs dites traditionnelles, qui représentent les fondements de l'identité culturelle du pays, et les valeurs, dites modernes, qui s'imposent d'elles-mêmes et qui sont davantage en adéquation avec les enjeux sociopolitiques de l'époque actuelle. Désormais, le défi à relever est clairement d'ordre culturel d'où la nécessité d'examiner

les apports et les limites du multiculturalisme.

Il est difficile aujourd'hui d'évoquer la question d'égalité entre les sexes sans se référer à l'approche genre. Le terme 'genre' ou 'gender' est d'abord apparu en Angleterre dans un ouvrage de la sociologue Anglaise Ann Oakley, intitulé *Sex, Gender and Society*, publié en 1972. Le terme 'gender' a permis d'introduire la dimension culturelle de la différence des sexes en distinguant la dimension biologique (c'est-à-dire son sexe) de la dimension culturelle (c'est-à-dire son genre). Il démontre ainsi que l'appartenance d'un individu au sexe masculin ou féminin dépend de ses attributs physiologiques et anatomiques, faisant de lui un homme ou une femme. Au contraire, la représentation du 'masculin' et du 'féminin' est une construction sociale qui met en exergue les attributs socioculturels et psychologiques d'un individu acquis durant le processus de socialisation. Ainsi, c'est le contexte social qui détermine les attributs et les caractéristiques de ce que l'on définit comme 'masculin' ou 'féminin'<sup>1</sup>. Ces notions vont être interprétées, façonnées, modelées différemment selon le contexte socioculturel et temporel dans lesquels elles se situent. Cependant, malgré les différences qui caractérisent chaque culture, la représentation du 'masculin/féminin' comprend des éléments communs à toutes les cultures ; l'un d'entre eux étant la hiérarchisation des sexes et par conséquent la discrimination qui en résulte.

L'approche genre permet d'appréhender les inégalités entre hommes et femmes avec un nouveau regard. On ne considère plus la femme comme entité à part, marginalisée, pour laquelle des projets sont élaborés ; elle est en revanche considérée dans son rapport avec l'homme dans une perspective de globalité. On est passé d'un discours sur la femme où, limitée par ses attributs physiologiques, elle est réduite à une entité biologique, à un discours sur les rapports de genre où les deux sexes sont pris en considération. Les femmes sortent de leur isolement pour être analysées

---

<sup>1</sup> L'exemple des transsexuels illustre bien cette problématique dans le sens que si la société leur permettait d'adhérer au 'genre' qui leur convient, sans que celui-ci soit conforme à leur identité biologique, ils n'auraient pas recours à la chirurgie pour changer de sexe et être conforme à leur vrai genre ; d'où l'impact de la société sur l'identité sociale et culturelle d'un individu.

dans leurs rapports avec les hommes dans un système social total.<sup>2</sup>

En effet, le paradigme unique qui proclame l'idée qu'il existe une nature féminine, c'est-à-dire une catégorie biologique homogène, présente une vision réductrice des cultures puisqu'il efface la diversité des cultures et la dimension socioculturelle du sexe masculin et féminin. L'approche genre place le caractère culturel et social des rapports hommes/femmes au cœur de la question. Chaque société détermine les normes par lesquelles les hommes et les femmes se définissent. Chacune d'entre elles va créer, inventer, façonner, adapter, etc., sa représentation du 'masculin'/'féminin' selon ses propres règles de vie communautaire, constituant ainsi un modèle culturel parmi tant d'autres. Comme le souligne Françoise Héritier, anthropologue française, « *la nature donne la différence, et la lecture de cette différence produit cet alphabet symbolique universel qu'est le couple masculin/féminin, avec lequel chaque culture 'fait des phrases'* ». <sup>3</sup> Avec cet 'alphabet universel' chaque configuration sociale crée son propre langage culturel afin de lire la différence entre le féminin et le masculin. D'autres paramètres de diversité culturelle vont venir se greffer sur ces différences biologiques apparentes entre les sexes. Le concept genre inclut ainsi d'autres types de différences qui rendent visible la subordination des femmes, à savoir les différences de race, d'ethnie, de pratique sexuelle ou toute forme de différence qui fait d'un groupe d'individus une entité marginalisée et minoritaire. <sup>4</sup>

Les discriminations sociales peuvent alors intervenir à plusieurs niveaux, puisqu'elles pourront être d'ordre sexiste, racial, socio-économique ou encore liées au comportement sexuel d'un individu. A la distinction initiale homme/femme viennent se superposer d'autres discriminations dérivées. A juste titre, « *On a souvent décrit la double, voire la triple aliénation de la femme noire, pauvre et indigène, main-d'œuvre sans statut et c'est certes l'endroit de répéter qu'il y a*

<sup>2</sup> Cette approche holiste arrive comme réaction au féminisme 'séparatiste' ou 'radical' (comme le nomme les américaines) qui revendique l'autosuffisance des femmes en revalorisant leur spécificité biologique. Cf. Soumaya Belhabib, « *Le Genre : Féminin et Masculin redéfinis* », Revue des lettres et des sciences humaines, Université Ibn Tofail, numéro 6 – 2006.

<sup>3</sup> Françoise Héritier citée par Sylviane Agacinsky dans *Politique des sexes*, Paris : Seuil, 2001, p. 44.

<sup>4</sup> Jusqu'en 2006, la question de la femme était traitée au Maroc, au même titre que d'autres groupes d'individus minoritaires, par '*Le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées*'. Cet organisme étatique est appelé aujourd'hui '*Le Ministère du développement Social de la Famille et de la Solidarité*'.

*toujours plus pauvre et plus démunie que le pauvre, c'est la femme du pauvre.* »<sup>5</sup> Le concept du genre permet ainsi non seulement de relever toutes les formes de différences qui deviennent discriminatoires dès lors qu'elles sont marginalisées mais aussi de prendre en considération les implications de la différenciation sexuelle, c'est-à-dire les différences qui existent aussi parmi les femmes elles-mêmes, en termes d'âge, de catégories socio-économiques, de races ou d'ethnies. De ce fait, on ne peut prétendre répondre aux besoins et aux attentes de toutes les femmes de manière globale et uniforme. La dimension multiculturelle s'impose d'elle-même si l'on pense que le multiculturalisme « désigne la coexistence de différentes cultures (ethniques, religieuses, etc.) au sein d'un même ensemble (pays, par exemple) ».<sup>6</sup>

Le multiculturalisme représente donc ce patchwork ou cette diversité de cultures qui va indéniablement proposer une diversité de représentations culturelles ou de constructions sociales de ce qui fait le masculin et le féminin. Il met en exergue, tout comme la théorie du genre, les différences socioculturelles des individus qui sont variables dans le temps et dans l'espace. Il est clair qu'aucune société n'est statique et qu'aucune culture n'est fermée sur elle-même. Elles sont sous l'influence de facteurs divers, dans une perspective de mouvement où tout devient actions, négociations et interactions. Cette mouvance même démontre que le changement est possible et qu'il est nécessaire de l'orienter vers une stratégie sociale favorable à l'équité et à l'égalité des genres.

La modernité est l'un des moteurs majeurs qui propulse les sociétés sur la voie du changement. Elle permet de grandes avancées dans la mesure où elle refuse toute forme de restriction ou d'enfermement puisque par principe, elle englobe tout, accepte tout et, de ce fait, elle s'élargit sans cesse. « C'est d'ailleurs pourquoi il est si difficile de la définir : elle récusé toute 'définition', c'est-à-dire toute limitation. "La modernité, c'est le mouvement plus

<sup>5</sup> Nicole Mathieu, *Études Féministes et Anthropologies*, citée par Isabelle Jacquet in *Développement au Masculin/Féminin*, Paris : l'Harmattan, 1995, p.9-10.

<sup>6</sup> Définition du 'multiculturalisme' sur [www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr). Le multiculturalisme est cependant sujet à différentes interprétations selon la conception politique des rapports de culture de chaque pays. A titre d'exemple, le Canada a opté pour une politique favorable au multiculturalisme alors qu'en Grande-Bretagne, certains opposent la notion de 'britishness' ('britannicité') au multiculturalisme.

*l'incertitude*», écrit Georges Balandier». <sup>7</sup> C'est cette ouverture sans limites, parfois vers des horizons incertains, qui effraye ceux qui résistent aux changements qu'apporte la modernité. Comme l'explique Jean-Marie Domenach, « *la modernité nous semble moins une période chronologiquement définie qu'une 'idée régulatrice' (ou dé-régulatrice), une culture, un état d'esprit (ensemble d'aspirations, de recherches de valeurs) qui s'impose à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui s'inscrit dans l'époque que les manuels d'histoire nomment contemporaine.* » <sup>8</sup> Etant une 'culture, un état d'esprit', la modernité représente une dynamique socioculturelle à laquelle tout le monde n'adhère pas. Elle engendre inévitablement des clivages entre ceux qui soutiennent les valeurs qu'elle prône et ceux qui y résistent. Ainsi deux courants sont communément opposés, 'moderne' vs 'traditionnel'. Cette distinction ne peut toutefois être toujours clairement établie du fait que ce qui est défini comme moderne change continuellement de sens par rapport au temps qui passe. Selon Jean-Marie Domenach, « *est réputé moderne, l'objet ou l'individu dont on affirme qu'il est en accord avec son époque. Mais les époques se succèdent, les modes passent, de sorte que ce qui, sur le moment, paraissait moderne donne déjà l'impression d'être ancien aux générations suivantes.* » <sup>9</sup> A l'ère de la mondialisation et des nouvelles technologies, le changement s'accélère et la modernité s'inscrit pleinement dans cette logique tout comme le concept genre prend en considération cette mouvance continue des sociétés qui va régulièrement proposer de nouvelles représentations culturelles du féminin et du masculin et des rapports qui les régissent.

Depuis plusieurs décennies, le Maroc, tout comme les pays du Maghreb<sup>10</sup>, connaît d'importantes transformations suscitées par un processus de modernisation et de développement. Des réformes juridiques d'une grande envergure, comme le nouveau code de la famille ou le code de la nationalité<sup>11</sup>, ont entériné de profondes mutations sociales et culturelles qui étaient déjà en cours et ont imposé une nouvelle manière de régir les rôles des femmes et des hommes ainsi que les relations qu'ils entretiennent. Ils

<sup>7</sup> Jean-Marie Domenach, *Approches de la modernité*, Paris : Ecole Polytechnique and Edition Marketing, 1986, p.15.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.11.

<sup>10</sup> Tunisie, Algérie et Mauritanie.

<sup>11</sup> Le nouveau code de la famille a été promulgué en février 2004 et le code de la nationalité en mars 2007.

ont permis, entre autres, de donner aux femmes un statut juridique égal à celui à l'homme qui est plus conforme aux nombreuses responsabilités qu'elles assurent au même titre que leur antagoniste masculin.<sup>12</sup> Cependant, malgré le processus de modernisation que connaît notre société, les femmes n'ont pas profité de la même manière que les hommes des retombées de cette dynamique de développement, vu que des discriminations existent toujours en termes d'éducation, d'emploi ou d'accès aux ressources. Elles restent prisonnières de représentations culturelles d'une époque révolue qui les confinent dans un rôle de subordination à l'homme et que l'on croit à tort être d'ordre 'naturel' et non pas d'ordre 'culturel'. A titre d'exemple, les femmes cadres sont souvent confrontées au phénomène 'plafond de verre'<sup>13</sup> qu'elles doivent 'briser' si elles veulent accéder à des postes supérieurs de direction. Conscientes de l'enjeu de la question de la femme dans le processus de développement, plusieurs instances gouvernementales ont intégré ces dernières années l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement. Une stratégie nationale pour l'égalité et l'équité entre les sexes est mise en place par le Ministère du développement social de la famille et de la solidarité. Elle vise essentiellement à l'institutionnalisation du genre au niveau des politiques publiques, à poursuivre la mise en place des réformes législatives afin d'éliminer toutes les discriminations basées sur le genre et à mettre en œuvre des actions axées sur la promotion de la culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes.<sup>14</sup>

Malgré toutes ces mesures gouvernementales que le réseau associatif féminin accompagne par de nombreuses actions parallèles, la culture de l'égalité reste difficile à instaurer. La société marocaine semble être déstabilisée par toutes ces transformations et cherche dans son background

---

<sup>12</sup> Le nouveau code de la famille a libéré la femme de son statut de mineure qui ne correspondait plus aux nombreux postes de responsabilités que la femme occupe de nos jours tel que ministre, chef d'entreprise, professeur universitaire, médecin, etc.

<sup>13</sup> Ce phénomène fait référence à l'ouvrage « Breaking through the Glass Ceiling : Women in Management » paru en 2001 et montre que certains préjugés institutionnels et comportementaux continuent d'entraver la promotion professionnelle des femmes cadres.

<sup>14</sup> Ces données sont publiées dans un document du Ministère du développement social de la famille et de la solidarité, intitulé, '*Mise en œuvre de la CEDAW 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rapports périodiques*', présenté par Madame Nouzha Skalli, Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, 24 janvier 2008.

arabo-musulman des repères identitaires rassurants. Dans son discours sur la question de la femme, elle se trouve confrontée à deux visions du monde : l'une qui s'inscrit dans la logique d'une société démocratique moderne par l'octroi de plus de pouvoir aux femmes et l'autre qui perçoit la tradition comme une loi immuable qui propose, à travers l'Islam, le référent de base, un modèle parfait pour les femmes. Cette dualité donne ainsi naissance à de nombreuses contradictions auxquelles la femme marocaine<sup>15</sup> doit faire face, notamment dans son quotidien. Elle se doit ainsi d'être active, d'assurer un rôle économique dans la participation au budget familial au même titre que son conjoint, mais doit aussi se transformer en une 'fée du logis' une fois sa journée de travail terminée afin de veiller au bien-être de sa famille, un rôle qui lui est attribué de manière arbitraire parce que 'ça a toujours été comme ça'. La double journée est considérée comme naturelle pour les femmes alors qu'elle est inimaginable pour les hommes qui se disent être du 'sexe fort'. La femme, par ailleurs est communément considérée comme responsable de l'éducation de ses enfants et se doit de leur inculquer des valeurs d'ouverture dites modernes, mais aussi leur transmettre les valeurs culturelles de sociabilité qui relèvent des traditions et des coutumes du pays. On peut citer ici, à titre d'exemple, le cérémonial des fêtes traditionnelles et religieuses, ou encore la philosophie du 'souab' marocain, ce protocole conventionnel de la politesse qui se veut être un savoir-vivre spécifique à notre société considéré comme « *une diplomatie qui participe à maintenir les liens sociaux stables* »<sup>16</sup> et dont seules les femmes sont les garantes. Autre dualité à laquelle est soumise la femme marocaine dans son quotidien, c'est celle du diktat de la mode. Dans son souci à vouloir faire preuve d'ouverture sur d'autres cultures, et être ainsi en harmonie avec son époque, elle doit intégrer les deux variantes 'moderne' et 'traditionnelle' dans sa manière de s'habiller, ses habitudes culinaires ou encore l'aménagement de son mobilier d'intérieur.<sup>17</sup>

Cette ambivalence moderne/traditionnel peut en effet se décliner sous

<sup>15</sup> Je fais référence ici essentiellement à la femme marocaine active dans le milieu citadin, puisque c'est elle qui est perçue comme 'moderne', c'est-à-dire elle est en accord avec son époque.

<sup>16</sup> Soumaya Naamane Guessous (sociologue) in « *Le poids du souab* », Femmes du Maroc, janvier 2000, p.57.

<sup>17</sup> Il faut souligner ici que les tendances de la mode, dites 'moderne' à suivre, ne sont pas uniquement occidentales ; elles peuvent être moyen-orientales ou asiatiques surtout au niveau du vestimentaire et du culinaire.

beaucoup d'autres formes et dans divers contextes. Elle démontre néanmoins que la femme marocaine se trouve constamment confrontée à plusieurs modèles qui se côtoient et rivalisent le plus souvent. D'un côté, on trouve le modèle de la femme moderne, travailleuse et indépendante promue par les institutions d'un pays en voie de démocratisation et de modernisation. De l'autre côté, on a le modèle traditionnel de la femme soumise et obéissante, glorifiée dans son rôle de mère et d'épouse, une image prônée dans le cadre de la loi islamique et par les valeurs culturelles les plus tenaces de la société. Ainsi, il est clair que l'ère de la modernité et du développement a apporté de nouvelles données qu'il est impossible de contourner. Cependant, en dépit des changements incontestables opérés en faveur de la femme, celle-ci reste prisonnière d'un système patriarcal oppressant qui perpétue de nombreuses inégalités entre les sexes. Cette réalité résulte du 'code' social où des 'lois' non écrites, mais admises comme telles dans la mémoire collective, véhiculent des représentations culturelles relatives aux rôles productifs et reproductifs<sup>18</sup> des femmes qui pérennisent leur subordination aux hommes. Ce sont donc les rapports sociaux entre les sexes au sein d'une société traditionnelle, sujette à une modernisation effrénée, qui constituent le frein à une équité des genres. Sous prétexte que ces valeurs, dites culturelles, sont des valeurs ancestrales sur lesquelles reposent l'identité et l'histoire de tout un peuple, on assoit et pérennise un ordre inégal des choses qui devient pour le moindre anachronique. Gardienne de ces valeurs ancestrales, la femme se retrouve cantonnée dans un système archaïque qui la ramène sans cesse à une position de subalterne. Elle doit alors faire face à un paradoxe de taille, à savoir comment préserver son identité culturelle, avec tout le poids de la culture arabo-musulmane dont elle émane, et accéder aux avantages que la modernité lui confère sans pour autant être accusée de mimétisme de l'Occident.

Ce sont les perceptions biaisées des rôles dits féminins et masculins qui contribuent en grande partie à promouvoir ces valeurs sexistes dans l'imaginaire culturel collectif. Les hommes, ayant toujours eu le pouvoir de décision, en sont largement responsables puisqu'ils peuvent ainsi préserver

---

<sup>18</sup> Un des principaux éléments constitutifs du concept genre est la classification des trois rôles que les adultes assurent au sein d'une société :

- a) le rôle reproductif lié à la perpétuation du groupe social.
- b) le rôle économique ou productif lié à la production de biens ou de services.
- c) le rôle social lié au bien collectif et au maintien des règles de la société.

leur position ancestrale de dominant. Ils prétendent toutefois vouloir accéder à un état démocratique moderne, avec les avantages d'une culture égalitaire, mais ne sont pas prêts à renoncer à leurs privilèges. Comme Isabelle Jacquet, on peut alors légitimement se poser la question si la méfiance à l'égard de ces bouleversements « *est temporaire ou doit-on conclure que le changement culturel escompté remet trop de privilèges en question pour espérer que les obstacles soient un jour définitivement levés ?* »<sup>19</sup> Une approche holiste qui s'intéresse au système dans sa globalité, avec ses spécificités culturelles et son historicité, semble nécessaire si l'on veut appréhender les relations de genre au Maroc et analyser l'évolution ou la stagnation des rôles attribués aux hommes et aux femmes. Une certitude s'est imposée d'elle-même, le processus de démocratisation et de développement ne peut aboutir pleinement que si l'on y intègre cette autre moitié de la société, c'est-à-dire les femmes. Les apports de la modernité sont nombreux et de profondes mutations sociales sont déjà en cours. Alors que le déterminisme acharné de nos féministes a pu venir à bout d'un grand nombre de lois récalcitrantes, il faudra faire preuve aujourd'hui de plus d'obstination, de patience et d'innovation afin de pouvoir remettre en cause et réajuster les fondements sexistes et discriminatoires tellement présents au sein de la culture populaire marocaine.

L'approche genre permet en effet d'éviter la marginalisation et la ghettoïsation de la question féminine et la place dans une perspective culturelle. Le féminisme est donc à l'heure actuelle aussi un combat culturel. Il s'agit tout d'abord de faire un choix sur l'interprétation que l'on peut donner au mot 'culture'. D'une part, on peut y voir un système de référents qui instrumentalise la femme et l'enferme dans des schémas idéologiques réducteurs. Dans une telle perspective, le multiculturalisme fondé sur le respect de certaines valeurs culturelles est fortement critiqué, voire rejeté, puisqu'il perpétue ainsi des valeurs patriarcales qui contribuent à l'infériorisation des femmes. D'autre part, on peut voir dans le mot 'culture' une dynamique sociale qui s'inscrit dans une perspective d'ouverture, de curiosité intellectuelle, d'échanges d'idées et de nouvelles expériences. Il est évident que le féminisme se reconnaîtra plus dans la seconde interprétation, d'autant plus que celle-ci corrobore une des notions majeures que la modernité défend, à savoir que « *la modernité signifie d'abord la destruction des*

<sup>19</sup> Isabelle Jacquet, Développement au masculin/féminin, op.cit, p.14.

*formes figées qui arrêtent l'évolution des arts, des sentiments, des idées, et des mœurs.* »<sup>20</sup>  
 Résolument tourné vers le futur, le féminisme doit composer avec le multiculturalisme pour éviter que la culture d'un pays ne constitue un frein à son développement. On optera alors pour une culture plurielle, c'est-à-dire un genre de 'multiculturalisme' au sein d'une même culture où différentes tendances pourront coexister harmonieusement et se réadapter aux exigences du développement et de la modernité, notamment dans la composition du masculin et du féminin qu'il faut sans cesse réinventer.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agacinsky, Sylviane. *Métaphysique des sexes*. Editions du Seuil, janvier 2005. Collectif Maghreb-Egalité. Janvier 2003.
- Belhabib, Soumaya. « *Le Genre : Féminin et Masculin redéfinis* » in Revue des Lettres et des Sciences Humaines. Université Ibn Tofail, numéro 6-2006. Pp 53-59.
- Combe, Julie. *La condition de la femme marocaine*. L'Harmattan, 2001.
- Daoud, Zakya. « *Femmes, mouvements féministes et changement social au Maghreb* » in Islam et changement social, publié sous la direction de Mondhler Kilani. Editions Payot Lausanne, 1998.
- Domenach, Jean-Marie. *Approches de la modernité*. Paris : Ecole Polytechnique and Edition Marketing, 1986.
- Hall, Kira and Bucholtz, Mary. Eds. *Gender Articulated*. London and New York: Routledge, 1995.
- Amiti Khadija (Coordination) : *Images de femmes Regards de société*. Chaire UNESCO « La femme et ses droits ». Edition La croisée des Chemins, 2005.
- Jackson, Stevi and Scott, Sue. Eds. *Gender A sociological Reader*. London and New York: Routledge, 2002.
- Jacquet, Isabelle. *Développement au Masculin/Féminin*. Paris : L'Harmattan, 1995.
- E.Gubin, C.Jacques, F.Rochefort, B.Suder, F.Thébaud, M.Z.Fournel S/dir. : *Le siècle des féminismes*. Sous la direction de. Paris : Les Editions de L'Atelier, 2004.
- Naamane Guessous, Soumaya. « *Le poids du souab* » in *Femmes du Maroc*. Janvier 2000. Pp 56-57.

<sup>20</sup> J.M. Domenach, *Approches de la modernité*, op. cit, p.14.